Bibliothèque cantonale Sion

Quinzième année, No 90. Numéro, 5 centimes. Jeudi, 27 juin 1918.

ANNONCES :
La ligne ou son espace :
Valais 15 cent. — Suisse 20 cent.
Etranger 30 cent.
Réclames : 50 cent. la ligne
Minimum pour une annonce : fr. 1.—
Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par la Société Publicitas S. A. Sion, Lausanne, Montreux, Genève, Fribourg, etc. et au Bureau du Journal.

NOUVELLISTE VALAISAN

ABONNEMENTS :
Un 6 mois 3 mois
Sans Bulletin 5.— 3.50 2.—
Avec Bulletin 7.50 4.— 2.50
Etranger : Port en sus
Rédaction, Administration
Bureau du Journal
ST-MAURICE
Téléphone 8

Journal du Matin, paraissant à St-Maurice, le MARDI le JEUDI et le SAMEDI.

Nouveaux faits connus Mercredi à Midi

Les Italiens, poursuivant les Autrichiens, sont sur la rive droite du Piave. Manifestations et désordres à Vienne. A Berlin, on est inquiet.

La contre-révolution gagne du terrain en Sibérie où le bolchévisme s'effondre.

Au Conseil national, amples discussions sur notre ravitaillement.

A propos d'"Athalie,,

Moyennant un, deux ou trois francs, nous pourrons nous payer, samedi et dimanche, une représentation d'*Athalie*, la tragédie de Racine qui triomphe depuis trois siècles et que le Collège de St-Maurice a eu l'heureuse inspiration de monter avec un luxe de chœurs et de décors qui feront la joie des oreilles et des yeux.

Ce n'est pas sans une vive satisfaction que nous voyons le théâtre revenir aux grandes œuvres classiques.

L'historien qui sera chargé par la postérité de feuilleter les annales scéniques de ces vingt dernières années sera étonné de la miévrerie, du morbide et de l'hébétude devant lesquels nous nous extasions parfois.

Le revolver et l'évanouissement jouent les grands rôles.

Par contre, nous vous défions d'y découvrir une tirade à pensées élevées, un bout de dialogue susceptible de vous faire sourire ou une idée à la fois amusante et philosophique.

En musique, le compositeur qui met dans une partition autre chose que des ronflements de contrebasse, et qui se permet d'y introduire de la mélodie est réputé vieux jeu. Ce que demandent les novateurs, ce sont des rapsodies et des suites d'orchestre d'où le chant est à peu près complètement exclu, ce qui permettrait de donner un premier rôle d'opéra à un muet.

Aussi, se dessine-t-il un mouvement très sérieux qui préconise le retour aux belles œuvres classiques, voire même à la tragédie si abandonnée.

A la tragédie, oui, à la tragédie !

Il ne faut point, sous prétexte d'être moderne, se parer de mauvais goût.

La beauté ne change pas, elle est éternelle, et l'*Athalie* de Racine est une beauté que le romantisme le plus puissant et le plus influent n'a jamais pu entamer.

On emprunte aux temples de l'Attique, le modèle des colonnades corinthiennes qui restent l'ornement des palais d'art.

Il en est de même de la tragédie que nous avons adaptée et que nous adapterons encore directement de l'antiquité.

Mais cette antiquité nous ne l'apercevrons jamais mieux qu'à travers la conception un peu conventionnelle, mais assurément idéale du dix-septième siècle, des Jean Racine et des Pierre Corneille.

Or, ce qui nous frappe dans *Athalie*, c'est le secret de cet art grâce auquel apparaissent dans leur caractère original des figures ressuscitées sur la scène même où elles sont nées et où elles ont vécu.

Les vers, on le sait du reste, sont splendides de simplicité et de force. Quelques-uns ont passé à l'état de proverbes et de leçons, soit par l'éclat de leur antithèse, soit par la grandeur des sentiments qu'ils évoquent.

Quant à l'œuvre musicale, ce n'est point Mendelssohn qui s'est emparé du livret, mais c'est le livret qui s'est emparé de Mendelssohn, et nous savons que les chœurs, qui comprennent une centaine d'exécutants, ont été exercés avec un soin minutieux par les chanteurs du collège de St-Maurice.

La tragédie de Racine intitulée *Athalie*, c'est en somme une lecture de l'Ecriture Sainte illustrée par une imagination de génie. Les décadents ont tant battu le tambour en faveur d'une littérature à porter le diable en terre qu'il nous sera bien permis de le battre un peu en l'honneur d'un chef-d'œuvre qui, après trois cents ans et des épreuves à n'en plus finir, est resté plus vivant et plus applaudi que jamais.

Ch. Saint-Maurice.

ECHOS DE PARTOUT

Le prince est un peu dépensier ! — Le prince Frédéric-Léopold de Hohenzollern, à la fois oncle à la mode de Bretagne et beau-frère de l'empereur Guillaume II — il a épousé la sœur de l'impératrice, la princesse Louise-Sophie de Sleswig-Holstein-Sonderbourg-Augustenbourg a eu quatre enfants. Le troisième, prince Frédéric-Charles, est tombé le 6 avril 1917 sur un des champs de bataille. Le quatrième, qui porte les mêmes prénoms que son père, né en 1895 et d'après le « Gotha », encore étudiant tout en portant l'épée de lieutenant au 1er régiment de la garde à pied, est un garçon un peu dépensier.

Qu'on en juge. Chez le tailleur Hoffmann, il a une note en souffrance de 38.000 marks; sur cette note figurent 48 complets veston. Au cours d'un séjour à Wiesbaden, il fit emplette de bijoux pour 70.000 marks. Ayant fait une villégiature à Nauheim, son compte s'éleva, pour lui, un de ses amis et leur valet de chambre, à 13.544 marks en 44 jours. Ses dépenses comparées à son revenu montrent deux « trous », l'un de 74.500 marks, l'autre de 200.000 marks dont il n'a pas été possible d'établir la destination.

Monsieur le père, pour payer les dettes de monsieur le fils, a vendu une fort belle collection d'art d'une valeur estimée à plus de 300.000 marks et procédé à des coupes de forêts prématurées. Il a dû en outre engager son assurance sur la vie pour une somme d'environ 300.000 marks.

Chemin de fer Aigle-Leysin. — L'assemblée du chemin de fer Aigle-Leysin, réunie à Territet, à laquelle assistaient 24 actionnaires représentant 1743 actions, a approuvé les comptes, accusant à Profits et Pertes un solde actif de 74.427 francs 25, permettant la répartition d'un dividende de 3 %, au capital-actions de 2 millions de francs, soit 60.000 fr., et le report de 14.427 fr. 25 à compte nouveau.

Le paiement du dividende est différé jusqu'à nouvel avis.

La question des mouches. — Elle est posée par le « British Medical Journal ».

Chose assez curieuse, on ne sait pas très exactement ce qu'il advient des mouches en hiver.

Sans doute, on voit des mouches adultes traverser tout l'hiver dans les cuisines et maisons bien chauffées ; mais c'est plutôt exceptionnel. Et arrivent-elles jusqu'au printemps ?

En ce cas, on admettrait que l'espèce se perpétue grâce à ces mouches d'hiver se mettant à pondre au printemps, pour mourir ensuite.

Autrement quelle hypothèse faire ? Evidemment on supposera que, avant de mourir à l'automne, comme le fait la grande majorité des mouches, celles-ci auront pondu en automne et que les œufs, ou les larves nées de ceux-ci, passent l'hiver en quelques recoins favorables. Au printemps, les œufs se développeraient, ou bien les larves sortiraient de leur enveloppe.

C'est l'opinion qu'adoptent divers observateurs pour qui la mouche adulte hivernante est un mythe.

Que disent les entomologistes ? Rien de précis : ils n'ont pas de doctrine établie et fixe.

MM. Mc Donnell et Eastwood sont d'avis, eux, que la mouche passe l'hiver à l'état larvaire. Ils ont examiné un grand nombre de fumiers et de latrines de tranchées abandonnées, et leur opinion d'après ce qu'ils ont vu et trouvé, est que les œufs pondus par les mouches adultes en automne avant de mourir, dans des endroits abrités et sûrs, éclosent dès la fin de l'automne, et que les larves, après avoir passé l'hiver dans l'engourdissement, remontent à la surface au printemps ou au début de l'été, et se transforment en mouches. Les endroits abrités et sûrs où les adultes ont déposé leurs œufs seraient les fumiers et les latrines.

Ces deux observateurs ont trouvé au début de mars 1917, après des froids vifs et durables, des larves de mouches vivantes à 90 centimètres de profondeur dans des tas de fumier ancien restés en place depuis octobre 1916, et recouverts de feuilles et d'herbes.

S'il est prouvé que la mouche ne se propage d'une année à l'autre que par ces larves hivernantes, l'hygiéniste doit considérer les tas de fumier comme un danger permanent en toutes saisons et réclamer la destruction de ceux-ci au nom de l'hygiène.

La guerre mondiale aura-t-elle pour résultat d'élucider définitivement un point obscur de la biologie de la mouche ? Ce serait possible. Ce qui étonne, c'est qu'une aussi grosse lacune dans l'histoire de la mouche ait pu durer si longtemps. V.

Le pasteur accapareur. — On lit dans le « Journal du Jura » :

« A la suite de divers bruits qui circulent depuis longtemps, la police de Saint-Imier a fait une descente chez un nommé T. H., marchand-tailleur et prédicant de l'église libre allemande. Des quantités considérables de marchandises ont été découvertes, dissimulées dans les bûchers et chambres hautes. Des stocks de saindoux, café, chicorée, savon, pâtes, fèves, pommes de terre, etc., avaient été accumulés au temps où les prix étaient encore abordables. Il y en avait de quoi faire envie à plus d'un grand magasin. Mais ce qui a surtout retenu l'attention de la police, c'est le nombre inusité de pièces de certains tissus, du coutil en particulier. De l'avis d'un expert, le coutil accumulé aurait suffi au besoin d'un atelier pendant plus de 30 ans. Ce tissu est parcimonieusement mesuré aux tailleurs qui n'en obtiennent que des quantités très restreintes ; T. H. se servait du nom de ses collègues pour s'en faire livrer par des fabriques. La marchandise ainsi obtenue était expédiée à Zurich et en Thurgovie d'où l'on soupçonne qu'elle prenait le chemin de la frontière.

Le mois des roses. — N'en déplaise aux Grecs et aux Latins et aux poètes en général, le vrai mois des roses, chez nous, n'est pas le mois de mai, comme ils veulent nous le faire croire, mais celui de juin. C'est alors que partout, dans le parc du château comme dans le plus modeste jardin du paysan, et jusque sur les tombes, s'épanouit la « reine des fleurs », pour parler la langue des dieux.

En fait, ne mérite-t-elle point ce titre ? Reine par la beauté, reine par le parfum, elle a conquis tous les suffrages. Il y a des gens qui n'aiment pas la tulipe ; il y en a qui méprisent le dahlia, et d'autres qui détestent le chrysanthème. Quelqu'un a-t-il jamais déclaré qu'il n'aime pas la rose ?

La médaille pontificale. — Le cardinal Gasparri et le commandeur Serafini, gardien du cabinet numismatique du Vatican, ont présenté au Saint-Père des exemplaires or, argent et bronze de la médaille historique que l'on frappe chaque année en souvenir de l'année pontificale.

La médaille de cette année présente, au recto, l'effigie du Pape, avec ces mots : « Benedictus XV Pont. Max. a. IV. »

Au revers, on voit le Saint-Père assis sur son trône, entouré de quatre hauts dignitaires de l'Eglise catholique orientale qui indiquent à deux jeunes prêtres agenouillés devant le trône les bâtiments destinés aux études supérieures de la science orientale. Auprès du palais de l'Institut pontifical, resplendit le soleil levant. On lit les mots suivants : « Orientis christiani studiis sanctis. »

Simple réflexion. — Le travail est une prière de l'intelligence.

Curiosité. — On se souvient du courageux coup de main du capitaine de corvette Pellegrini contre le port de Pola, où il lança une torpille contre un dreadnought autrichien ; le bateau qui mena l'attaque tomba entre les mains de l'ennemi et certains journaux allemands donnent, d'après leurs correspondants, des renseignements sur ce nouveau type d'embarcation auquel ont été appliquées pour la guerre maritime certaines caractéristiques des tanks.

Ce bateau, le « Grillo », d'après le « Lokal Anzeiger », est long de douze mètres et large de deux. Un moteur électrique actionne l'hélice qui se trouve dans le fond du bateau et est protégée contre les chocs extérieurs. Le rayon d'action ne s'étend pas au-delà de seize milles et la vitesse ne dépasse pas quatre milles à l'heure ; toutefois, ce bateau navigue presque sans bruit. Mais le détail le plus nouveau et le plus important de sa construction est l'installation d'une chaîne sans fin qui, dans le sens de la longueur, est munie de crochets ; elle fonctionne également sans bruit, grâce à un second électro-moteur. Lorsque le bateau parvient aux obstacles, poutres ou filets du port, il s'y accroche solidement, puis avance au-dessus de l'obstacle, exactement comme un tank des armées de terre. Ce bateau porte deux torpilles qui sont lancées sur l'objectif, simplement par un mouvement de levier. Lors de la dernière attaque sur Pola, le « Grillo » fut amené par une nuit très sombre à proximité du port, puis parvint à l'entrée du port par ses propres moyens.

Pensée. — Ne méprisons pas la matière car elle est destinée à être éternellement glorifiée par l'esprit.

Une belle manifestation patriotique

Bâle, juin.

Depuis quelques jours une affiche admirable, un vrai chef-d'œuvre de bon goût, invite le peuple suisse à la générosité : « Donnez votre obole pour venir en aide à nos soldats, à leurs familles, donnez, c'est pour la Patrie » et dans la Suisse tout entière on fit le geste charitable, les cœurs ont fait ouvrir les bourses, et bien des misères seront soulagées.

Bâle, la ville riche, fière et magnanime comme une noble dame du Moyen-Age, a organisé une « semaine en faveur de l'Armée ». Pendant huit jours, tous les théâtres, toutes les Sociétés artistiques ont donné quelques représentations en faveur de nos soldats.

Dimanche, un grand cortège officiel a terminé cette Semaine, et, malgré un temps peu favorable, une foule immense suivait les représentants du Gouvernement, de l'Université, de l'Armée, et des trente anciennes Corporations de la Ville. A la Cathédrale un colonel a remercié au nom de l'Armée, le peuple bâlois pour sa générosité.

Mais une autre manifestation, plus touchante encore, fut la journée des enfants. Pendant plus d'une heure nous avons assisté émerveillés, à un défilé où plus de dix mille garçons et fillettes représentaient l'évolution historique de la Suisse.

De cette foule de petits guerriers

« Les batailles sortaient en s'étirant les [ailes »

l'histoire héroïque de notre Patrie nous fut représentée comme dans un rêve, et

Pareil au prisonnier rêveur qui se ferait
Toute une frémissante et profonde forêt
Avec l'arbre en copeaux d'un jardin de [poupée
Rien qu'avec ces « enfants » je me fis [l'épopée....

D'abord les farouches Helvètes partant pour les conquêtes, ou luttant contre les envahisseurs ; les Gaulois et les Francs aux longues moustaches pendantes, ces barbares fabuleux qui portèrent dans notre pays la vraie civilisation, qui bâtirent nos vieux couvents, lourds et massifs comme eux, qui ont défié les siècles comme eux défiaient les autres peuples... Clovis, Charlemagne et ses Comtes... Romainmôtier, St-Maurice, Einsiedeln...

Puis les Seigneurs des Croisades, dans leurs armures resplendissantes, fiers sous leurs heaumes empanachés, accompagnés de leurs nobles dames ; les Chevaliers Teutoniques, ceux de Saint-Jean, les Templiers... tout cela évoquait un passé merveilleux, quelque chose de féerique, cela évoquait aussi des guerres continuelles, les rivalités des Seigneurs féodaux, et l'on entrevoyait des châteaux massifs qui couronnent nos collines abruptes, et, majestueux, à la tête des armées étincelantes qui leur donnaient l'assaut, les Zæhringen, les Kibourg, les ducs de Savoie, les de Rarogne, les Princes-Evêques...

Par un contraste surprenant, je vis apparaître les simples héros de Morgarten, ces rustres qu'a soulevés le désir d'Indépendance... horribles visions de combats, des ruées où les armures éclatantes s'affaissent, grincements de faux sur les cuirasses, coups de massues sur les heaumes empanachés... la honte des armées impériales... un pêle-mêle effroyable, étincelant... la fuite... et l'invincible Schwyzois, le pied sur l'armure d'or du Seigneur vaincu, râlant, enfonce bien profonds les fondements d'une nation nouvelle...

Le cortège continue, toujours une fanfare reprend la marche laissée par la précédente. Les Corporations nous rappellent maintenant que des villes se sont jointes aux paysans ; mais toujours la guerre reparaît, même la guerre civile... les Armagnacs... Saint-Jacques... passant, va dire à Sparte que nous sommes tous morts pour la sauver... guerres de Bourgogne... et parmi tous ces souvenirs, au milieu de ce cliquetis de lances, de boucliers, au milieu de ces cris de victoires, de défaites, la grande silhouette, imposante et modeste du frère Nicolas — un rayon qui perce un nuage — la Paix !

Mais hélas, pas pour longtemps. La grande variété des costumes, la richesse, le luxe des uniformes, font songer à la plus triste époque de notre histoire. Les mercenaires ! La Suisse est un marché de soldats... pour des titres, de l'or, des promesses, on se laisse acheter, on abandonne sa Patrie, des Suisses massacrent des Suisses sur les champs de bataille étrangers... sombres précurseurs des horribles dissensions de la Réformation ; et les gosses sont maintenant revêtus de longues toges noires, une bible à la main et l'air inspiré... guerres intestines, la soupe au lait.... on brûle, on mutile nos cathédrales...

Et le cortège passe toujours. Les fifres et les tambours, aux larges culottes bouffantes, aux grands bérets à plumes annoncent une ère de paix relative jusqu'au coup de tonnerre, qui, parti de la France, ébranla l'Europe : encore des guerres... nos Sénateurs, ces Messieurs du Directoire helvétique ceints de l'écharpe, causent avec Napoléon et le prince de Metternich, ils sont entourés de grenadiers pas plus hauts que leurs shakos... et pour terminer cet imposant cortège, la Suisse de 1815, fière et forte, la tête ceinte de la couronne de lauriers que lui décerne l'Histoire, la Suisse comme nous la voulons nous autres entourée des vingt-deux Cantons. Elle apparaît, cette vision, comme le point d'aboutissement de toutes les idées qu'a évoquées ce long, long cortège, la Suisse indépendante.

Le Don National, est une contribution à la défense de cette indépendan-

ce, en envoyant un peu de pain dans les foyers pauvres, nous envoyons du courage et de la bonne humeur dans l'Armée. Y.

Les Evénements

La Guerre Européenne

Le Désastre autrichien

La Situation

La très redoutée offensive autrichienne, qui devait achever la conquête de la Vénétie et pousser jusqu'à Vérone, a tourné à la débâcle. Les armées de Boroevic, décimées par le feu italien, contrariées par le temps et mal ravitaillées, ont été refoulées sur le Piave et l'ont repassé péniblement, abandonnant leurs morts, une partie de leur matériel et de nombreux prisonniers. Du Montello jusqu'à Musile, tête de pont en face de San Dona, toutes les positions chèrement achetées depuis le 15 juin, ont dû être évacuées. Les Autrichiens n'ont plus qu'un pied-à-terre provisoire sur la rive droite, à Musile, et plus au sud, des bandes de terrain marécageux entre le canal du Sile, l'ancien lit et le lit actuel du Piave. Les Italiens, profitant des circonstances, pressent l'adversaire et lancent déjà des patrouilles sur la rive gauche de la rivière.

Le bulletin autrichien explique, dans les termes usuels, que la retraite s'est effectuée dans les meilleures conditions. L'ordre en avait été donné il y a quatre jours, soit le 20 juin. Des troupes de couverture ont masqué l'opération et les Italiens se sont battus contre des tranchées vides. Cependant, le 20, les Autrichiens annonçaient encore de grands combats au Montello et même un gain de terrain sur la voie ferrée allant à Trévise ; le 21, ils affirmaient que les Italiens usaient leurs réserves sans pouvoir ébranler les divisions hongroises qui occupaient le plateau du Montello ; le 22, ils élevaient à 40.000 le nombre des prisonniers qu'ils avaient faits. C'est seulement le 23 que le communiqué parle des pluies et des difficultés du ravitaillement, et c'est à cette date que les aviateurs italiens signalent aussi le reflux des troupes autrichiennes sur la rive gauche du Piave.

Quoi qu'il en soit, l'offensive sur Trévise et Venise a complètement avorté. Celle du nord, sur le front des Alpes, a donné de très maigres résultats, que les troupes italiennes et alliées, délivrées maintenant de tout souci sur leur flanc droit, vont s'efforcer d'annuler. La campagne du printemps est donc manquée ; le bénéfice moral de la victoire est acquis aux Italiens.

Nous saurons bientôt si le général Diaz est en mesure de tirer parti de son succès et de prendre à son tour l'offensive au-delà du Piave, sur la Livenza, ou si les positions autrichiennes sont trop fortes pour être enlevées à la faveur du succès remporté sur la ligne actuelle.

A l'intérieur de la monarchie austro-hongroise, la crise politique et économique se prolonge. Les grèves continuent. L'Allemagne s'est décidée à envoyer un peu de blé à son alliée, un millier de wagons, soit ce que la Suisse consomme en 10 jours. Budapest n'a pas voulu rester en arrière et se privera de farine pendant un jour en juin et un jour en juillet pour en donner quelques centaines de tonnes aux Viennois. Ce n'est qu'une bouchée de pain, qui ne permettra pas de relever la ration générale, réduite à 90 grammes par jour. D'ici à la récolte, la cigale danubienne devra se frotter le ventre.

— Sur le front français, la situation est sans changement.

— Les dernières nouvelles de Sibérie affirment que l'effondrement des bolcheviki est général. Toute la ligne de chemin de fer de l'Oural serait entre les mains des Tchéco-Slovaques.

Les troupes du colonel Semenoff se sont trouvées aux prises non plus seulement avec les bolcheviki mais avec des Austro-Allemands. Ces derniers ont été repoussés.

L'ancien tsar aurait été assassiné à Ekaterinenbourg, à la suite d'un mal entendu. Cette nouvelle mérite confirmation.

— Aux Communes, M. Lloyd George a exposé la situation militaire des Alliés, pendant que M. de Kühlmann parlait des questions politiques à la tribune du Reichstag.

Ce que fut la retraite

Un communiqué officiel de Rome relate ainsi la retraite autrichienne :

« La journée d'hier a couronné notre victoire. Adossé au Piave, dans un espace de plus en plus restreint, sous la puissante pression de nos troupes, attaqué sans trêve par notre artillerie et nos aéroplanes, l'adversaire, après s'être maintenu désespérément au prix de sacrifices indicibles, sur la rive droite du fleuve, a commencé dans la nuit du 23, à passer sur la rive gauche. Ce passage s'effectua sous le tir meurtrier de nos forces. Il s'est poursuivi pendant la journée d'hier, protégé par un fort détachement de mitrailleuses et de troupes de couverture, qui, après une résistance obstinée, ont été successivement refoulées par nos troupes victorieuses.

Le Montello et toute la rive droite du Piave, à l'exception d'un très court secteur, à Musile, où la lutte continue, sont de nouveau en notre complète possession. Jusqu'à présent, nous avons dénombré plus de 4000 prisonniers ; un immense butin en armes et en matériel de tous genres est tombé entre nos mains. Un nombre extraordinaire de cadavres autrichiens recouvre le terrain de la lutte et témoigne de la valeur infortunée et de la grande défaite de l'adversaire ».

Les Causes de la Défaite

L'agence Reuter apprend que l'opinion dans les milieux militaires, comme résultat des dernières informations, est que la défaite autrichienne a été si écrasante qu'il sera impossible pour l'ennemi de déclencher une offensive sur une grande échelle pendant plusieurs semaines. Le moral des troupes autrichiennes a été brisé et quelques-unes de leurs meilleures unités ont cessé d'être d'une valeur combattante quelconque.

On peut maintenant connaître qu'une des causes du désastre des armées autrichiennes fut le faux jugement dans la disposition des réserves. Le plan d'attaque allemand fut adroitement élaboré, mais les Autrichiens négligèrent d'apporter dans l'exécution de ce plan cette application méthodique allemande de détails, et ce plan échoua.

Les réserves ne furent pas disponibles au moment critique et eurent des difficultés pour arriver au moment voulu pour faire face à la stratégie intelligente des Alliés. Les Autrichiens jetèrent toutes leurs forces dans cette offensive. Jusqu'ici 37 divisions ont été identifiées.

On estime leurs pertes à 180.000 hommes.

Manifestations enthousiastes à Rome

Lundi matin, 200 députés de tous les partis, parmi lesquels MM. Salandra, Martini, Barzilai, Rava et de nombreux sénateurs se sont rendus en cortège à la présidence du conseil présenter à M. Orlando les félicitations du Parlement.

M. Orlando, qui avait reçu auparavant les fonctionnaires des ministères, qui lui avaient fait part de leur joie pour la victoire remportée par l'armée italienne, était manifestement ému. Les représentants de la nation l'ont salué aux cris de « Vive l'Italie ! », ce qui souleva de nombreux et vifs applaudissements. M. Orlando s'est entretenu ensuite avec les parlementaires et leur a déclaré que l'ennemi est maintenant complètement chassé du Montello et a perdu les deux tiers du terrain occupé dans le moyen et le bas Piave.

A Berlin, on est inquiet

On mande d'Amsterdam aux journaux : Une vive inquiétude règne dans les cercles politiques de Berlin au sujet de la situation à Vienne.

On s'attend à ce que le général Ludendorff soit envoyé bientôt à Vienne en mission spéciale.

Nouvelles Etrangères

La politique allemande au Reichstag

Le Reichstag a commencé lundi la discussion en seconde lecture du budget des affaires étrangères.

Le secrétaire d'Etat Kuhlmann esquisse à grands traits les différentes questions relatives à la politique extérieure impériale en commençant par les relations de l'empire avec ses alliés.

De ce long exposé, rien de saillant et de précis. Ce sont les habituels chants de victoire, les habituelles réticences sur les buts de guerre et la solution de la question belge. M. Kuhlmann offre à nouveau la paix à l'Entente mais en des termes tels que la duperie suinte à travers toutes les phrases. Il vaut mieux attendre le dernier quart d'heure dont a parlé Clémenceau.

Nouvelles Suisses

Notre Ravitaillement au Conseil national

Le Conseil national a consacré les séances de lundi après midi et de mardi matin à discuter la question du ravitaillement. MM. Freiburghaus et Reymond ont présenté le rapport de la commission ; MM. Greulich, Graber et Grimm ont exposé les revendications ouvrières. Ils ont très vivement critiqué, souvent avec de très bons arguments, la politique suivie depuis quatre ans en matière d'exportation des denrées alimentaires. Ils ont montré comment la spéculation privée s'était emparée de ces denrées, en avait tiré de très gros bénéfices et, par là, avait provoqué à la fois le renchérissement et la raréfaction, pour le plus grand dommage de notre peuple.

Beaucoup de ces critiques sont tout à fait justes et les socialistes ne sont pas seuls à les formuler. Nous les avons déjà indiquées plus d'une fois en demandant des mesures plus énergiques contre les accapareurs et contre les exportations illicites ou exagérées de denrées alimentaires.

M. Rochaix s'est associé à plusieurs d'entre elles et a développé, dans un excellent discours, les arguments qui militent en faveur d'une répartition uniforme du lait. On sait que M. Rochaix et plusieurs de ses collègues ont présenté un postulat à ce sujet.

M. Grimm, ayant mis en cause les autorités cantonales, s'est attiré une réplique assez vive de M. Walther, conseiller d'Etat de Lucerne, après quoi la suite du débat a été renvoyée à cette après-midi ; seize orateurs sont encore inscrits.

Dans la séance de relevée, M. Bersier (Vaud) a développé son postulat tendant à la constitution d'une commission consultative de l'alimentation et du ravitaillement, destinée à assurer la coordination d'action des divers services touchant à l'alimentation du pays.

M. Eugster-Zust (Appenzell R.-E.) appuie la proposition de MM. Greulich et Graber au sujet d'une meilleure répartition des denrées. Il demande notamment le monopole du bétail de boucherie.

M. Décoppet, conseiller fédéral, constate que les cantons possédaient les moyens de répartir leurs contingents selon les besoins de leur population. Les pouvoirs publics fédéraux ont déjà accordé depuis longtemps des suppléments à certains cantons au profit des villes. L'orateur est d'accord en principe pour modifier la répartition actuelle. La solution de l'avenir doit consister à se baser sur la population industrielle des cantons. Une commission d'experts délibèrera jeudi à ce sujet. Si elle trouve une formule satisfaisante, on pourra appliquer la nouvelle répartition pour le mois de juillet. Le Conseil fédéral accepte, dans ce sens, le postulat Greulich.

M. Schulthess, conseiller fédéral, expose les difficultés énormes de l'importation. Il conteste les chiffres indiqués sur les bénéfices des barons du fromage. Le bénéfice atteindra 8 millions et demi à la fin de l'exercice actuel, et non pas 40 millions comme on l'a prétendu. Ces bénéfices ont été prélevés sur l'étranger. Sur la vente à l'intérieur, la société a plutôt perdu.

M. Schulthess indique que l'exportation des fromages a diminué de plus de moitié pour l'exercice allant du 1er juillet 1917 au 30 juin 1918. L'exportation de lait condensé est nécessaire à la Suisse à titre de compensation. M. Schulthess justifie notre politique d'exportation. Il reconnaît l'existence d'une disette relative dans certaines régions industrielles.

Le Conseil fédéral fera tout son possible pour y remédier et pour répartir les denrées avec le plus d'équité possible.

M. Schulthess fait appel aux sentiments de solidarité nationale et déclare en terminant que le Conseil fédéral est prêt à examiner la motion Bersier, celle de M. Grimm et celle de M. Knusel. Quant à la proposition Rochaix touchant la carte fédérale de lait, elle est difficilement applicable, et les producteurs tiennent justement à bénéficier d'une ration supplémentaire. Le Conseil fédéral accepte le postulat de la commission, M. Schulthess déclare que le Conseil fédéral est prêt à l'étudier. Le débat est interrompu ; quinze orateurs sont encore inscrits.

Les Intermèdes

Le Conseil national adopte à l'unanimité le projet d'acquisition de matériel de guerre en 1919. Puis il reprend l'examen du rapport sur l'exercice des pleins pouvoirs, au chapitre de l'agriculture.

M. Reymond, rapporteur français, dépose un postulat invitant le Conseil fédéral à examiner au plus tôt s'il n'y a pas lieu de combattre plus efficacement le commerce illicite du beurre, en obligeant dans certaines limites, le personnel des chemins de fer et des postes à dénoncer les contraventions et en demandant aux gouvernements cantonaux d'inviter les organes de police cantonale à fouiller les personnes suspectes.

Le débat est interrompu.

M. Petrig (Valais) dépose une motion invitant le Conseil fédéral à étudier la question de l'introduction du sursis et de la libération conditionnelle en cas de violation d'une loi ou d'une ordonnance fédérale.

Les relations entre la Suisse et la Suède.

Nous avons annoncé que des négociations commerciales allaient être engagées entre la Suisse et la Suède. Il s'agit d'une initiative du gouvernement suédois tendant à l'échange de certaines quantités de soieries, de produits filés, de chocolat et de lainages, produits dont la Suède a besoin, contre de la cellulose, de la pâte de papier, du

---

FEUILLETON DU NOUVELLISTE VALAISAN

15

JOSELINE

par

Edouard Delpit

Mais, en même temps que lui, madame Delmarin avertie était accourue et sa douleur se faisait jour en des imprécations dont le filateur se serait bien passé. Elle le rendait responsable.

Son avarice était cause de tout ; pour retarder une dépense, il jouait la vie des ouvriers. Nul n'ignorait le mauvais état de la chaudière ; seulement, il lui en coûtait trop de se séparer de ses écus, la mort d'un homme était préférable. Dieu vengerait le travailleur sacrifié: le patron aurait aussi son tour, s'il y avait au ciel une justice.

Faible, très faible, pareil à un souffle, soudain un murmure s'éleva de la civière, quelque chose comme un râle s'étranglant dans la gorge.

— Tais-toi, femme.

C'était Delmarin, en qui l'intelligence revivait. Un silence instantané plana sur les assistants. La voix reprit :

— Ce n'est pas la faute de M. Laubourg, c'est la mienne.

— Vous entendez ? s'écria vivement le filateur. Je vous prends tous à témoin : Delmarin lui-même le déclare.

— Il aurait mieux fait de continuer à dormir, ronchonna le vieil ouvrier dans une pensée attendrie pour le camarade retiré des décombres. Pauvre diable ! ça ne connaît que la franchise.

Honnête et loyal jusqu'au bout, Delmarin dégageait, en effet, la responsabilité du patron, sans s'arrêter à cette considération que, du même coup, il dépouillait sa femme et ses enfants, leur ôtait le pain de la bouche.

M. Laubourg, on l'imagine bien, ne se tenait pas d'aise ; la déclaration lui enlevait une grosse épine du pied. Aussi gratifiait-il Delmarin de ses sourires.

— J'irai vous voir tantôt l'ami. Comptez sur moi. Et puis, bon espoir ! On revient de plus loin, vous en réchapperez.

Une contraction douloureuse plissa les lèvres frangées d'écume et témoigna de l'incrédulité du blessé.

Pendant que, sur l'ordre du médecin, on le transportait chez lui, de sa main valide il tenait la main de Joseline qui marchait à côté de la civière.

Le mouvement le faisait horriblement souffrir, mais, se sachant perdu, il préférait encore la souffrance, avec la joie de contempler sa fille bien-aimée, à la mort anticipée de l'évanouissement.

Madame Delmarin, le petit Jean dans ses bras, suivait le triste cortège. De temps à autre, elle faisait trève à ses sanglots pour mieux entendre les consolations qu'essayait de lui prodiguer Thénissey. Thénissey ne l'abandonnait pas, ou plutôt n'abandonnait pas Joseline, dont la vue, près de la civière, le captivait.

— Comme le malheur vient vite M. Césaire !

— Hélas ! oui, au moment où on l'attend le moins...

— Mon pauvre homme ! dire que ce matin vous l'avez rencontré plein de vie et que vous le raccompagnez mourant ce soir !

— Devient-elle folle ? songeait Thénissey qui n'avait pas du tout rencontré le mari le matin.

Il jugea inutile de relever l'inexactitude. Son esprit était ailleurs, sur les pas de Joseline. La jeune fille le troublait de plus en plus.

Pour être si ardemment chéri, caressé si doucement, volontiers il eût pris la place de Delmarin. Etait-ce l'enfant ou la femme dont il souhaitait la possession ? De le dire, il eût été bien en peine.

Des émotions inconnues emplissaient son âme depuis la veille ; une inquiétude douloureuse le tenait, le harcelait, dans l'attente d'il ne savait quel événement, joie ou martyre, avec Joseline pour cause...

Enfin on arriva chez le mécanicien. Il y avait une affluence considérable de monde.

— Ne laissez entrer personne dans la chambre, conseilla Césaire à Madame Delmarin. Le bruit hâterait la mort.

Comme on se pressait quand même sur le seuil, il se chargea de la police.

— Que vous êtes bon, monsieur ! larmoyait l'ancienne blanchisseuse.

En dépit de son très profond chagrin, la présence et les attentions du millionnaire n'étaient pas sans lui chatouiller l'amour-propre. M. Thénissey semblait, en effet, ne pouvoir s'en aller de cet humble logis.

Emile Gouraud eut le talent de l'en arracher. Le diligent caissier n'était pas de ceux qui restent longtemps inactifs.

Après avoir assisté, comme toute la population, au drame de la filature, il avait regagné les bureaux de la fonderie. Un courrier considérable l'y attendait, selon l'habitude. C'est lui qui, chez Thénissey, avait mission d'ouvrir la correspondance. Il parcourut avec soin les communications diverses venues de tous les coins de la France et de l'étranger.

Devant deux de ces dernières, un instant il demeura pensif ; puis il les replia, les glissa dans sa poche et bientôt accostait M. Thénissey chez les Delmarin.

— Allons-nous-en, j'ai à te parler.

— C'est grave ?

— Très grave, surtout très urgent. Aie la bonté de me suivre à la fonderie ou de rentrer à la villa.

Un air de vive contrariété se répandit sur le visage de Thénissey.

— Cela ne peut pas attendre à demain ?

— Non, dit résolument Emile Gouraud. Filons tout de suite.

M. Thénissey jeta un regard dans la direction de Joseline. Elle était toujours au chevet de son père, en l'attitude poignante du navrement. Il n'osait troubler son désespoir, ou, pour mieux dire, il n'osait lui adresser la parole, de peur que sa voix ne trahît ses tumultes intérieurs. Il s'approcha de madame Delmarin :

— Si vous avez besoin de moi, je vous en prie, n'hésitez pas à m'envoyer chercher.

— Cela me fait du bien, monsieur, de savoir que vous me plaignez.

— Eh ! qui ne vous plaindrait, pauvre femme, vous et... cette malheureuse créature si tranquille hier, si frappée aujourd'hui !

Son opiniâtre pensée revenait invinciblement à Joseline.

— Allons-nous-en, insista Emile Gouraud.

(A suivre)

fer et de l'acier, produits très précieux pour la Suisse et que la Suède possède en abondance. Ces pourparlers, on le voit, présentent un intérêt de premier ordre pour les deux pays, tant au point de vue économique, qu'en raison des répercussions politiques heureuses qu'ils pourraient avoir pour l'avenir. On sait que notre sympathie est acquise à toute initiative tendant à rapprocher les peuples actuellement neutres.

Il ne faut pas se dissimuler toutefois que de grands obstacles s'opposeront à l'accord que nous désirons. La Suède n'est pas limitrophe de la Suisse. Nos échanges ne peuvent avoir lieu qu'en empruntant le sol et les chemins de fer allemands, et les deux gouvernements, lorsqu'ils seront tombés d'accord devront encore obtenir la collaboration de l'Allemagne. Nous espérons d'autant plus qu'ils y parviendront et que des rapports étroits pourront être noués entre les deux peuples, que rien, dans cette entente, ne saurait être de nature à inquiéter l'Allemagne ou à l'engager à lui opposer des difficultés.

La Région

Levée du séquestre des pommes de terre.

Dans sa séance du 22 juin, le Conseil d'Etat du canton de Vaud a décidé de lever le séquestre imposé le 8 mars sur les pommes de terre de la récolte de 1917 (ancienne récolte).

Cette décision, qui entre en vigueur le 25 juin, sera valable jusqu'au 1er août ; elle concerne également les pommes de terre hâtives de 1918 et implique la liberté complète des transactions — achat et vente — et des transports dans toute l'étendue du territoire cantonal.

Au 1er août, entre en vigueur la décision du département suisse de l'économie publique du 17 juin, qui impose le rationnement général des pommes de terre de la récolte de 1918 et qui fait l'objet d'une publication dans la « Feuille officielle » du 21 juin.

Nouvelles Locales

L'enfant joufflu par la montagne

On ne parle plus que de colonies de vacances. Les initiatives privées et les pouvoirs publics se donnent la main pour les faire fleurir dans nos stations de montagne.

En nier les bienfaits, ce serait s'élever contre l'expérience la mieux constatée. Dans les questions de médecine et d'hygiène, on veut que tout soit démontré par l'expérience. Or, en Valais, les paysans ont démontré par une longue pratique, bien avant les dissertations médicales, les avantages de la cure de soleil pour les malades, et de l'air et du lait des *mayens* pour les enfants.

Lorsqu'il y avait moins de médecins et que les voies de communications étaient plus difficiles, les malades de la montagne se guérissaient en s'étendant au soleil du midi, sur le pont du *raccard ;* et le résultat fut si heureux que l'on commença à installer des galeries au midi des bâtiments en bois. Ceux qui pouvaient s'y blottir, se trouvèrent si bien qu'ils en tirèrent leurs noms : Ce furent les *Loye,* les *Louye* et les *Delaloye.*

Et pour la cure d'air des enfants ! Dès que la neige a reculé sur les hauteurs et que l'herbe a poussé sur le flanc de la montagne, gens, enfants et bêtes, tout est embarqué pour les Mayens. Air très pur, régime au lait, dans deux ou trois semaines, gamines et gamins valaisans ont les joues fraîches comme des roses et rondes comme des boules.

Mais si cela ne suffit pas, si le gamin ne bouge pas, voici un autre traitement, employé particulièrement à Conthey. On envoie pendant le mois de juillet et le mois d'août, le garçon, le *manpas,* le mange pain, dans la haute montagne. Et voici son genre de vie. Les parents paient 20 fr. pour la saison, à l'administration de la montagne dont ils sont consorts, copropriétaires, fournissent le pain et le fromage salé. Le petit pensionnaire n'est chargé d'aucun travail. Il vit au milieu des bergers et se gorge de lait, de crème et de fromage frais. On ne mange jamais de viande. Les soins religieux du jeune homme ne sont pas négligés ; car nos bergers des montagnes ont, auprès de leurs troupeaux et autour des grandes chaudières en cuivre d'où sortent les gras fromages, des prières qu'on a, de tous temps, récitées, et que l'on n'omet jamais.

Le gamin, le *manpas,* va, toutes les semaines, au poids de grenier, voir de combien de livres il a augmenté, et au mur du chalet, de combien il s'est allongé. Pendant plus de deux mois, il a si bien tourné autour des vases de lait en bois, du *guetzot,* du *guetzet,* de la *guetzettaz* et de *l'eména,* qu'il redescend à la maison, grand, gros et gras.

Chanoine P. BOURBAN.

A Madame-Monsieur X.Y.Z. du Confédéré

Il n'en faut point douter : le correspondant qui, dans le *Confédéré,* signe « régente et régent X. Y. Z. » a toute la rectitude de raisonnement que je n'ai pas ; il nous en a fourni une nouvelle preuve dans son article du 19 juin.

Madame et Monsieur X. Y. Z. revendiquent le droit, qu'ils me refusent, d'appartenir au personnel enseignant. Dans ce cas ils sont percés à jour : l'empressement qu'ils ont mis à siffler sous les fenêtres des congréganistes et l'appétit avec lequel ils mangent du curé nous disent assez que nous sommes en présence d'échappés de couvent dont il serait intéressant de narrer l'odyssée...

S'érigeant en père et docteur de l'Eglise, Monsieur X. Y. Z. parle théologie et, m'enveloppant à nouveau des plis de son ancienne soutane, me nomme cette fois aumônier du *Nouvelliste ;* il injurie en outre, ce qui me fournit l'occasion d'adresser des félicitations à ses élèves pour la bonne éducation qu'ils doivent recevoir dans sa salle de classe.

Après ces amabilités de règle chez lui et avec sa très caractéristique et légendaire franchise, qui n'a d'égale que la finesse du style, Monsieur X. Y. Z. résume à sa façon la réponse que je lui ai faite le 11 juin ; il termine sa tirade en reconnaissant que les radicaux se sont abstenus, en 1909, de prendre part au vote de la loi sur l'augmentation de nos traitements ; parce qu'ils *s'abstinrent de voter* en notre faveur, il en conclut qu'ils ont *mieux voté* que les conservateurs et que, en conséquence, nous avons à leur payer un gros tribut de reconnaissance si, malgré tout, la loi a été acceptée.

Ils n'ont pas voté, donc ils ont mieux voté ! vous avez du jugement et avez dû briller en votre cours de philosophie; Madame-Monsieur X. Y. Z. je vous fais mes compliments...

Pour amuser sans doute vos lecteurs ou rire à leurs dépens, vous ajoutez : « l'essentiel n'est pas de voter nombreux, mais de bien voter ».

Je dis, moi, que l'essentiel pour bien voter c'est d'abord d'aller à l'urne ; or vous n'avez pas voté nombreux ni bien voté puisque vous êtes restés chez vous !

Le refrain : *tous à l'urne et votez oui* n'a pas été écrit en tête du *Confédéré* la veille du vote de 1909 et de ce refrain Madame-Monsieur X. Y. Z. plaisantent aujourd'hui avec beaucoup d'esprit...

Qu'on m'excuse de le répéter avec tant d'insistance : lors de la votation de 1909, la rédaction du journal radical ainsi que ses correspondants occasionnels — y compris M. Ls Courthion et Madame-Monsieur X. Y. Z. — ont été d'un mutisme de carpe, d'un silence méprisant et significatif qui fut pour tout le parti le mot d'ordre de l'abstention.

Si donc, dans cette circonstance, les communes libérales nous ont donné des voix affirmatives, ces voix nous sommes en droit de les attribuer aux seuls votants conservateurs.

Je ne conteste d'aucune façon que plusieurs localités conservatrices nous aient refusé leurs suffrages, mais je maintiens et je maintiendrai, Madame-Monsieur X. Y. Z. que, vous et les vôtres, M. Ls Courthion en tête, qui vous êtes abstenus et, par le silence, avez prêché l'abstention, vous n'avez pas voté pour nous ; vous vous êtes désintéressés de notre sort !

C'est là une vérité de la Palisse, me direz-vous ; en effet ! et c'est pourquoi nous tirons cette conclusion, qui est de toute évidence aussi, que la bienveillance témoignée aujourd'hui par vous, n'est qu'une bienveillance de *crocodiles...*

Madame-Monsieur X. Y. Z. me somme de prouver que, en 1909, le 70 % des desservants paroissiaux ont publiquement pris la défense de nos intérêts.

Pardon, charmant couple ! vous avez été le premier à fixer des chiffres en parlant du 10 %, c'est donc à vous de commencer la démonstration ; mais votre jugement est trop sain et votre bon sens trop profond pour que vous puissiez admettre cette vérité....

Nous l'avons dit et le répétons : nous avons en main des précisions que seule nous empêche de donner aujourd'hui la crainte de fatiguer le lecteur en allongeant par trop notre réponse ; qu'il nous suffise, pour l'instant, de souligner le fait que si 3 curés sur 8 — ce qui est néanmoins un peu plus que le 10 % ont plaidé pour nous du haut de la chaire dans le district où se trouve le domicile actuel des Paul et Virginie du *Confédéré,* il est plusieurs autres districts bas-valaisans dont tous les chefs de paroisse sans exception se sont faits les avocats de la loi augmentant nos traitements. Dans le Haut-Valais, MM. les Curés furent presque unanimes à recommander aux citoyens de voter en notre faveur. Que ces Messieurs qui ne se sont pas abstenus, eux, nous permettent de leur renouveler l'hommage de notre reconnaissance.

Mobilisé demain, il me faudra peut-être passer à un collègue ma plume et mes renseignements.

Que Madame-Monsieur X. Y. Z. continuent à roucouler dans les colonnes du *Confédéré ;* ils seront payés !

Un instituteur.

Commerce illégal d'œufs

On nous écrit :

Dernièrement, de fortes quantités d'œufs sont parties de Chippis, au grand mécontentement de la population, tant rurale qu'ouvrière. Et l'expéditeur indélicat ne serait rien moins que l'une des grosses personnalités étrangères de l'endroit. A ce que nous apprenons, ces envois n'embrassent non seulement la production particulière de ce monsieur, mais encore toute celle des alentours, si bien que les nombreux habitants de Chippis et les ouvriers qui viennent y travailler sont dans l'impossibilité de se procurer ce précieux aliment.

On assure que ce commerce, bien que non déclaré, sera imposé. Cela ne suffit pas. Nos autorités devraient s'enquérir où vont ces œufs qui se dirigent du côté de Zurich et de la frontière septentrionale.

Ce commerce clandestin se fait sur une échelle d'autant plus large que l'« expéditeur » charge ses subordonnés de la cueillette, et ces derniers s'y soumettent d'assez bonne grâce attendu que leur patron est en situation de leur manifester sa reconnaissance.

Il serait temps d'assurer à la population laborieuse de Chippis la possibilité de se procurer un des aliments les plus sains et les plus nourrissants.

† **St-Maurice.** — Décès.

Mercredi matin est décédé, après quelques jours seulement de maladie, M. Auguste Richard, propriétaire et tenancier de l'Hôtel de la Dent du Midi. L'honorable défunt était très connu dans la région. Travailleur, serviable, conservateur et catholique de granit, c'est une figure sympathique de notre terre valaisanne qui s'en va. Agé de 78 ans, M. Auguste Richard ne connut pas le repos. Jusqu'à sa dernière heure ou à peu près, il aura travaillé, s'inquiétant de tout, du mouvement des idées comme du soin de ses intérêts.

A sa famille, l'hommage de nos condoléances.

L'ensevelissement aura lieu vendredi à 11 heures.

Société immobilière de Sierre.

Après la vente totale des immeubles, l'assemblée générale a décidé la liquidation de la société.

Chemin de fer Viège-Zermatt.

Les actionnaires de la compagnie Viège-Zermatt ont approuvé à l'unanimité les comptes accusant pour l'exploitation un déficit de 23.975 fr. et un solde passif de 177.079 fr. à Pertes et Profits, ce qui porte à 733.305 fr. le déficit total de 1914 à 1917. L'assemblée a décidé de reporter à nouveau le solde passif de 177.079 fr. et a réélu les administrateurs sortants, désigné comme vérificateurs des comptes pour 1918 MM. Paul de Meuron, René de Gautard et Aurèle Sandoz, comme suppléant.

Ajoutons que les actionnaires, dont la confiance en un avenir meilleur reste inébranlable, ont été surpris d'apprendre que malgré la situation précaire de l'entreprise, malgré la perte totale de 733.305 fr. 80 depuis 1914, elle ne rencontre aucun appui auprès de l'autorité fédérale qui multiplie les restrictions d'horaires et de trains sur le réseau fédéral et impose à cette compagnie privée l'exploitation, alors que le trafic est nul.

C'est ainsi que, par ordre, se trouvent gaspillées en pure perte les ressources du pays en combustible et les ressources d'une compagnie privée qui n'a pas, comme les entreprises de l'Etat, la faculté de combler ses déficits en imposant le contribuable.

Plantes médicinales.

Le Secrétariat de la Chambre de Commerce prie les personnes pouvant fournir des plantes médicinales et autres, de bien vouloir lui communiquer leur adresse.

La ration de graisse.

La centrale fédérale de la graisse publie un communiqué au sujet de la carte de graisse de juillet, annonçant que cette dernière prévoyait pour le mois de juillet 100 grammes de beurre et 300 grammes de graisse ou d'huile, soit au total 400 grammes. Depuis, la situation s'est améliorée, de sorte que pour le mois de juillet une carte supplémentaire de graisse pourra être délivrée. Elle sera envoyée entre le 5 et le 10 juillet aux offices cantonaux pour être remise aux communes. La ration moyenne de graisse reste donc de 16 à 17 grammes par jour.

On fait remarquer à cette occasion que sauf permission spéciale délivrée par l'Office fédéral du lait, il reste interdit de délivrer du beurre contre des coupons de graisse. Les coupons de graisse n'autorisent pas à recevoir une qualité déterminée de graisse ou d'huile, mais les consommateurs devront accepter ce qu'on leur distribue, suivant les provisions dont dispose l'office.

Une décision de la Centrale fédérale des graisses du 17 juin prévoit que les boulangers et confiseurs recevront, pour le mois de juillet, 33 ⅓ % du prorata mensuel de leurs achats de corps gras comestibles en 1916. Les attributions se feront par le bureau des quatre syndicats S. S. S. de la branche alimentaire, qui a adressé ces derniers jours un bulletin de commande pour le mois de juillet à tous les boulangers et confiseurs qui lui avaient été signalés par les offices des graisses de Lucerne et de Bâle comme ayant droit à un contingent.

Répartition de maïs pour « Ouvriers ».

Les entreprises diverses dont les ouvriers prennent les repas en commun sur le lieu du chantier ou dans les cantines respectives sont informées qu'une répartition de maïs aura lieu sous peu.

Les intéressés devront, jusqu'au 5 juillet au plus tard, adresser leurs demandes par écrit, à l'Office cantonal du Ravitaillement. Celles-ci doivent indiquer :

a) la nature du travail,
b) sa durée,
c) le nombre d'ouvriers occupés.

L'exactitude des données devra être attestée par l'Autorité communale.

Les demandes ne remplissant pas les conditions précitées ou nous parvenant après le délai fixé, ne seront pas prises en considération.

Vu la pénurie de cette denrée, il ne sera plus procédé à de nouvelles répartitions avant longtemps.

Première assemblée des détaillants de la branche textile suisse à Zurich.

Celle-ci aura lieu le 1er juillet prochain, à la Tonhalle (salle du pavillon). Tous les détaillants de la branche textile et des commerces s'y rattachant (étoffes, fils, tricots, tissus, cotons et mercerie, vêtements sur mesures et confections etc.) sont invités à prouver, par une grande affluence à l'assemblée, qu'ils veulent soutenir le commerce de détail, réel, sérieux et légitime ; le tenir au niveau où il a été jusqu'à présent, et contribuer de toutes leurs forces, à son développement futur.

Tout doit être fait et des dispositions doivent être prises, pour se défendre contre l'envahissement des agioteurs et des spéculateurs aux bénéfices exagérés, qui rendent très difficile, au peuple suisse, l'acquisition des articles les plus nécessaires à la vie. Il faut arriver à procurer au peuple les articles de la branche textile pour ses besoins les plus urgents et aux plus bas prix possibles.

Les questions touchant le concessionnement, le taux des bénéfices, le contingentement, le rationnement et l'approvisionnement du commerce de détail ont une signification si importante, qu'aucun détaillant de la branche textile ne manquera d'assister à cette intéressante assemblée. M. A. Kurer, cons. nat. et économiste distingué, se chargera du rapport principal. Les participants ont donc la perspective d'heures instructives et profitables.

St-Maurice.

Le Conseil municipal, donnant suite à la demande des intéressés, a décidé de fournir la lumière électrique au village d'Epinassey et au hameau des Cases.

Un poste public de téléphone sera installé prochainement à Epinassey.

Les succédanés.

Le Conseil fédéral a pris un arrêté au sujet du commerce des succédanés des denrées alimentaires (Ersatz). A moins d'avoir été déjà mis en vente avant le 1er août 1914 et de satisfaire aux prescriptions de la loi sur les denrées alimentaires, ces denrées de remplacement ne pourront être vendues qu'avec l'autorisation du Département de l'économie publique, service de l'hygiène publique.

L'autorisation sera refusée lorsque le produit a des propriétés anti-hygiéniques, lorsque la composition est irrationnelle ou l'emballage défectueux, lorsque sa valeur comme aliment ou comme condiment est insuffisante, lorsqu'il porte une dénomination fausse ou pouvant prêter à confusion, lorsqu'il est accompagné d'indications inexactes ou susceptibles de tromper l'acheteur sur sa valeur ou sur son emploi et lorsque son prix, comparé à celui des matières premières employées à sa fabrication et à sa valeur comme aliment ou condiment est trop élevé. Les contraventions intentionnelles seront punies par l'amende jusqu'à 20.000 francs ou l'emprisonnement jusqu'à trois mois, les contraventions par négligence jusqu'à 500 francs d'amende.

L'arrêté entre en vigueur le 10 juillet.

A tout péché miséricorde

« Fumeur impénitent, je souffrais depuis longtemps du catarrhe chronique des fumeurs. Mais voici deux ou trois ans que je me sers des Pastilles Wybert-Gaba, et je n'ai plus de maux de gorge, de toux ni d'enrouement, et fume impunément plus que par le passé. »

R. P., à Berne.

On imite les Pastilles Wybert-Gaba, prenez-y garde lorsque vous en achetez ! Les véritables ne se vendent qu'en boîtes de 1,25 franc.

FUMEZ LES CIGARES FROSSARD
PRO PATRIA

LES CORRESPONDANCES ANONYMES ne sont pas insérées

On demande pour un magasin d'épicerie à la montagne
une Demoiselle
connaissant un peu la partie.
Entrée de suite.
S'adr. au « Nouvelliste »

On cherche de suite
une fille de cuisine
active et propre.
S'adr. Hôtel des Alpes, Bex.

A VENDRE
2 bons mulets
de trait, très sages, allant aussi bien au bât.
Pour les voir, s'adresser si possible le dimanche, chez M. Charles DELEZ, Vernayaz.

Exploitation agricole

à vendre ou à louer dans le district d'Entremont. Superf.: Prés 17.950 m2. Champs 6.000 m2. Maison, grange, écurie et remise. Eventuellement outillage servant à l'exploitation. Se renseigner sous E. J. F. No 325, Martigny-Ville.

Samedi 29 juin et lundi 1er juillet

DEUX JOURS SEULEMENT

de Vente à grand rabais

d'une quantité d'articles, soit :

Jupes, Jupons, Robes, Costumes, Blouses, Jaquettes, Manteaux, Garnitures diverses, etc.

Vestons d'été pour Messieurs, Costumes d'enfants, blouses, etc.

L'exposition aura lieu à l'intérieur des magasins où chacun sera libre de visiter et de profiter de cette

OCCASION UNIQUE

Maison

M. BERTHEX & Cie

AIGLE

Mulets --- Chevaux

(avec ou sans conducteur)

On cherche à louer 10 à 15 mulets ou chevaux de trait. BONNE PAYE, bon entretien. Travail de longue durée assuré. — Faire offres MINES ETABLONS, RIDDES.

TRAVERSES BOIS C. F. F.

Sommes acheteurs de traverses C. F. F. mélèzes et pin aux plus hauts prix. — Offres à la Maison REICHENBACH, Frères & Co a SION. 1079

Cinéma Mignon, Monthey

Samedi, 29 juin à 8 h. ¼ du soir

Soirée musicale et littéraire

donnée par les élèves de Madame PARVEX.

Piano, chants, danses, pièces théâtrales, tableaux vivants.

OFFRE :

Ia. *acier argent* de 1.25 à 20 mm. rond et carré ;
Ia. *acier cordes à piano polies*, pour ressorts de 0.30 à 2 mm.
Ia. *fil d'acier dur pour ressorts*, de 1.50 à 8 mm.
Ia. *acier rapide* de première qualité de 5 à 100 mm. rond, carre et plat.
Ia. *acier pour outils* dans toutes les dimensions ;
Ia. *mèches américaines* etc.

Walter Kohler, acier et métaux, *Soleure.*

THEATRE de ST-MAURICE

Samedi, fête de S. Pierre et S. Paul, 29 juin
Dimanches, 30 juin et 14 juillet 1918

REPRESENTATIONS

données par les élèves du Collège de St-Maurice

ATHALIE

par Jean RACINE

Musique de Félix MENDELSSOHN-BARTHOLDY
Chœur mixte et orchestre
sous la direction de M. le Prof. Ch. MATT
— 110 exécutants —

PRIX DES PLACES :
Réservées numérotées 3 fr., Premières numérotées : 2 fr., Galeries : 1 fr.

On peut se procurer des billets à l'avance au Bazar Luisier, St-Maurice - Tél. No 8
Le jour des Représentations :
au Bazar Luisier, au Magasin Gloor et à l'entrée du Théâtre.

CAISSE : 2 h. ½ — RIDEAU : 3 h. précises.

Programme détaillé av. le texte des chœurs : 20 ct.

Trains commodes pour **Samedi 29 juin :**
de Monthey : 1 h. 30 ; de St-Maurice : 7 h. 15
de Martigny : 2 h. 05 ; de St-Maurice : 8 h. 40

Offres et demandes
DE PLACES

On demande de suite un
bon charron
et un
bon maréchal
Bien rétribués. Travail à l'année. — S'adr. à E. MEYLAN-TROSSET, Avenue des Vallées, Thonon-les-Bains. Hte Savoie.

ON DEMANDE
2 gentilles filles
pour aider à la cuisine. Bons gages. **Hôtel Tour d'Aï. Leysin.**

Pension-famille cherche de suite,
une aide de cuisine
et
femme de chambre
Offres à la *Colline, Bex, Vaud*

Cidrerie de la suisse allemande **demande** bon
REPRESENTANT
pour le canton. Offres écrites sous *N 12445 L Publicitas S. A. Lausanne.* 1100

On demande une
bonne fille
forte pour la cuisine Bon gage. S'adr. Café-Restaurant de Martigny à Martigny-Ville.

JEUNE FILLE
propre et active trouverait place de suite à la **Pharmacie Morand, Martigny.**

On demande une bonne
JEUNE FILLE
connaissant un peu la cuisine. Gage 25 fr. par mois.
S'adresser au Nouvelliste sous M. S.

On cherche de suite
une jeune fille
propre et active pour aider à la Pension.
S'adr. Pension-Crèmerie, Rue du Cropt, Bex.

A VENDRE
plusieurs vases

de la contenance de 3000 à 6500 lit., état de neuf. S'ad. L. ORMOND, TOUR-DE-PEILZ (Vaud).

Vache à vendre race d'Hérens, prête au veau s'attelant bien au char. **S'adresser chez Zermatten Grégoire, St-Léonard**

A VENDRE
beaux petits porcs

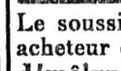

S'adresser à Félix Pentet Tardy, Massongex.

On achèterait un
PETIT ANE
avec son harnais. Faire les offres avec prix à LOUIS ASTORI, chef de chantier, FEUTERSOEY près GSTAAD, Ct. de Berne.

A VENDRE
pour faute d'emploi, un
bon mulet

âgé de 6 ans. S'adr. à Jos. DELALAY, St-Léonard.

Vendez vos Chevaux
pour l'abatage et ceux abattus d'urgence, directement à la **Boucherie Chevaline Centrale**
Louve 7, Lausanne
qui vous paie le plus haut prix du jour. Avantages : garantie d'abatage et prix convenu payé comptant sans aléas. Si nécessité, arrivée par camion-auto. Tél : jour, 15.36, nuit et dim., 12.80 453

Le soussigné est toujours acheteur des
démêlures de cheveux
de Dames, de toutes couleurs, aux plus hauts prix
Henri HONEGGER, coiffeur, Monthey.

Pour gagner de l'argent
il faut savoir placer le sien !
Avec **5 fr.** on peut gagner
le 10 Juillet 1918
Fr. 500.000
en achetant une obligation à primes du
Crédit Foncier de France

1917, rapportant 5 ½ % d'intérêt, payable Fr. 5. — par mois ou au comptant. Chaque obligation doit sortir une fois, soit avec un lot de Fr. 500,000, 250,000, 50.000, etc., etc., soit par sa valeur nominale.

Demandez sans retard le prospectus gratis et franco à la
Banque STEINER & Cie
LAUSANNE

APPAREILS
photographiques
Neufs et d'occasion.
ACHATS-ECHANGES
ACCESSOIRES
Plaques Pellicules
Films pack Papiers
Cartes postales
Prod. chimiques Expéditions
Catalogues gratuits
A. SCHNELL
Place St-François, Lausanne.

EAU-DE-VIE DE FRUITS pure (pomme et poire) prem. qual. 50 % à fr. 4.— par litre. Envoi à partir de 5 litres contre rembours.
V. RÜEGGER & Cie
Distillerie, AARAU

Entretenez vos meubles et donnez leur l'éclat du neuf par la
Polilure Américaine
Emploi facile. En vente à Fr. *1.20* le flacon à la *Pharmacie de l'Avenne à Monthey.*

Reçu un joli choix de
fourneaux-potagers
à 2 et 3 trous.
H. Fontannaz, serrurier, BEX.

Banque Commerciale Valaisanne

Ch. EXHENRY & Cie, MONTREY

Correspondant officiel de la Banque Nationale Suisse se charge de toutes les opérations de banque.

PRETS HYPOTHECAIRES

Reçoit des dépôts d'argent à 5 %

L'argent

que vous dépensez pour vos annonces
n'est jamais perdu
si ces dernières paraissent
dans le NOUVELLISTE VALAISAN
le journal ayant
le tirage le plus élevé.
Ses abonnés se recrutent dans toutes les classes de la population, ce qui procure
plein succès à votre publicité.
S'adr. directement à l'administration du *Nouvelliste* à St-Maurice ou aux agences de Publicitas S. A., Sion, Montreux, Lausanne, etc.

Nous conseillons à
toute ménagère
de faire un essai avec « Abrasit-Blanco ». Comparé aux autres produits pour nettoyage en vente dans le commerce, l'Abrasit-Blanco revient beaucoup meilleur marché, il économise du temps et du travail. Un essai convaincra. Prix du paquet : 30 cts. En vente partout, au besoin on indiquera des dépôts :
S. A. Schwartz & Cie, Zurich, Talacker 24.
Echantillons gratuits à disposition.
Téléphone, Selnau 2854. 1048

Dr F. Muller
Martigny
absent pour mobilisation

Toile pur fil

tissée à la main, à vendre. Offres sous D 1918 Bureau " Nouvelliste „.

J'ai encore actuellement en magasin un stock de
30 vélos neufs
pour Dames et Messieurs que je puis céder à 260 fr. pièce.
A. ISCHY, Vélos, Aigle.
Envoi contre remboursement

On demande à acheter un
bon vélo
d'occasion. — Faire offre à Cyrille Chambovay, Charrat.

Pour cause de décès
à vendre à Vercorin s/ Sierre
un chalet d'habitation
entièrement meublé et installé, composé de 6 chambres (grande salle à manger) cuisine, cave, etc. Eau, électricité. Petit jardin attenant, avec tonnelle. Pour visiter et tous renseignements, s'adresser par écrit à M. Ed. VALLET, artiste-peintre, à VERCORIN s/ Sierre.

SERACS (Séré)
frais des montagnes **est demandé** à acheter par grosses quantités. Faire offres avec prix sous CASE STAND 10560, GENEVE.

Œuvre St-Augustin
à St-Maurice
Fabrique d'ornements d'église
ATELIERS DE BRODERIE A LA MAIN ET A LA MACHINE
Dessins et projets fournis sur demande.

Chasublerie	**Bronzes**
Draperies	**Orfèvrerie**
Tapis	**Statues**
Galons et franges	**Chemins de croix**
Echantillonnage	**Cierges**
Réparations	**Fleurs**

Dentelles et lingerie d'église. Vêtements ecclésiastiques.

Exécution artistique et soignée
Catalogues, échantillons et choix envoyés sur demande
Succursale à Fribourg, avenue de Pérolles.

Baratte à beurre
automatique
marchant à eau, s'adapte à tous les robinets de cuisine

Brevet et fabrication suisses — Demandez le prospectus.

M. STEIGER & Cie 20, Rue St-François **LAUSANNE**

Programme de nos opérations

1. Les annonces et réclames pour tous les journaux, Feuilles illustrées, Guides-Horaires, Almanachs et tous autres périodiques sont expédiées **journellement** par notre Agence, et paraissent, par ce fait, toujours promptement.

2. Dans toutes les circonstances, **un seul manuscrit** suffit.

3. Les traductions dans toutes les langues se font à l'ordinaire gratuitement.

4. Notre grande expérience nous permet de donner à chaque annonce la forme qui lui convient et de choisir les journaux qui sont le mieux qualifiés pour le but à atteindre.

5. Sur demande nous fournissons volontiers, gratis et franco, devis de frais et tous autres renseignements.

6. Nous nous chargeons également de la fourniture des clichés nécessaires pour les ordres qui nous sont remis.

7. Nous recevons pour tous genres **d'offres et demandes,** des annonces dites « **anonymes** », c'est-à-dire ne mentionnant pas le nom du commettant. Dans ces annonces, qui portent notre raison sociale, nous ajoutons nous-mêmes les initiales et chiffres voulus, afin d'éviter toute confusion.

8. Les coupons ou numéros justificatifs qui accompagnent nos factures sont fournis gratis à quelques exceptions près.

9. Les offres qui nous parviennent à la suite de ces avis sont transmises chaque jour à qui de droit. Les offres nous parvenant fermées et étant expédiées sans que nous en prenions connaissance, il va de soi que nous n'assumons aucune responsabilité pour le retour des certificats, photographies ou autres papiers de valeur que ces lettres d'offres pourraient contenir.

10. Les frais d'insertion sont calculés d'après les **tarifs** mêmes des journaux, sans aucune surcharge pour commission. Sur ces tarifs nous bonifions, après entente, des remises proportionnelles sur les annonces importantes et souvent répétées.

Publicitas S. A.

Favorisez votre journal par vos annonces